

**LISTE DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES A PRESENTER**  
**POUR SAISIR LE JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES**  
**(Procédure de Divorce)**

- Copie complète du livret de famille,
- Acte de mariage,
- Copie intégrale des actes de naissance de chaque parent et de chaque enfant de moins de 3 mois
- Copie d'une pièce d'identité et de toute pièce justifiant de la nationalité des époux,
- Copie carte vitale de chacun des époux ou numéro de sécurité sociale,
- Contrat de mariage
- Derniers avis d'imposition,
- Dernière déclaration de revenus.
- 12 derniers bulletins de salaire, ou la dernière notification de droits à retraite, à indemnité de chômage, à rente, à pension d'invalidité, à allocation adulte handicapé ou à revenu de solidarité active,
- Bulletins de salaire pension ou prestation de l'année en cours,
- Dernière notification des droits à allocations familiales, allocation logement et autres prestations sociales,
- Justificatifs des revenus locatifs (si vous louez un bien),
- Justificatifs des revenus du capital (intérêts des placements),
- Tout autre justificatif de ressources,
- Dernière quittance de loyer et le contrat de location,
- Titre de propriété
- Liste des crédits avec pour chacun, le nom de la Banque, le montant de la mensualité et du capital restant dû. Eventuellement les décisions de la Commissions de surendettement ou du Juge du rétablissement personnel,
- Liste des véhicules communs avec la copie de leur certificat d'immatriculation (carte grise),
- Précédentes décisions de justice
- Déclaration sur l'honneur article 272 du Code Civil.
- Tableaux de charges et de ressources mensuelles.